Commune de Paimpont

Envoyé en préfecture le 23/11/2026
Reçu en préfecture le 23/11/2026
Publié le
ID : 035-213502115-20261123-D202610134-DE

Nombre de Conseillers	
Afférents au conseil municipal	19
En exercice	19
Présents	15
Absents	4
Exclus	0
Votants	17

Date de la convocation : 9/11/2026

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
2026/10/134

Séance du 18 NOVEMBRE 2026

L'an deux mil vingt-six, le dix-huit novembre à vingt heures, le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni en salle des mariages en séance ordinaire.

Étaient présents : Mesdames, DESMARS Claire, GERNIGON Christèle, SAVATIER BOISBOUVIER Fabienne, MERCIER Gaëlle, GUERIN Françoise, PETIT Emmanuelle, FILATRE Renée et messieurs LEFEUVRE Alain, ROLLAND Aurélien, MOINERAIS Marc, DANION Stéphane, HAUPAS Patrick, LANNUZEL Pierre-Yves, GUERIN Didier, DESSA Julien conseillers municipaux formant la majorité des membres en exercice.

Étaient absents excusés : Mesdames JAMIN Lydie et PAQUERIAUD Marie-Laure.

Était absent : Madame ROUAULT Aurélie et monsieur PERRIN Evan.

Ayant donné pouvoir : Madame JAMIN Lydie à madame GUERIN Françoise et madame PAQUERIAUD Marie-Laure à monsieur GUERIN Didier.

DELIBERATION 2026/10/134 : FINANCES- ATTRIBUTION DU MARCHE POUR LA RENOVATION DE L'ECLAIRAGE DANS L'EGLISE ABBATIALE.

Rapporteur : Patrick HAUPAS

CONTEXTE : *Lors du vote du budget primitif 2026 il a été prévu dans la liste des investissements une somme pour l'éclairage de l'abbaye ;*

Vu le CGCT ;

Vu le CCP ;

Vu le Budget Primitif 2026 ;

Vu la consultation des entreprises PICARD et spectaculaires ;

Vu Les offres de prix ;

Lot Electricité	
Entreprise	Montant HT
SPECTACULAIRES	33 969,56 €
PICARD	19 900,00 €

Envoyé en préfecture le 23/11/2026
Reçu en préfecture le 23/11/2026
Publié le
ID : 035-213502115-20261123-D202610134-DE

Considérant que l'offre de picard électricité est moins disante ;

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

Article 1 :

RETIENT l'offre de l'entreprise picard pour un montant de 19 900,00 euros HT.

Le Maire,
Alain LEFEUVRE

MAIRIE de PAIMPONT
35 (Ille-et-Vilaine)

Le Secrétaire de séance,
LANNUZEL Pierre-Yves